

## Convocation – Ordre du jour

Lyon, le 4 octobre 2023,

Affaire suivie par la Direction des affaires juridiques et  
institutionnelles  
Site Descartes  
Mail : [ca-secretariat@ens-lyon.fr](mailto:ca-secretariat@ens-lyon.fr)

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la séance plénière du conseil d'administration de l'Ecole normale supérieure de Lyon qui se tiendra le :

**Jeudi 19 octobre de 14h00 à 16h00  
Salle des conseils - Site Descartes**

L'ordre du jour est arrêté comme suit :

I.0. Point d'actualité : présentation du projet IALyS par Aurélien GARIVIER

### **I. Points soumis au vote du conseil d'administration**

- I.1. Budget rectificatif 2023
- I.2. Lettre d'orientation budgétaire 2024
- I.3. Cotisations
- I.4. Rémunération des jurys de concours
- I.5. Modification du règlement intérieur de l'ENS de Lyon
- I.6. Cession des parcelles de Fontenay aux Roses

## II. Questions diverses

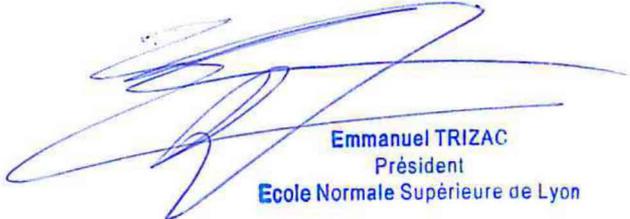
Je vous rappelle que les dispositions relatives à la représentation des membres du conseil par mandat prévues par le règlement intérieur sont applicables (procuration en annexe).

L'ensemble des pièces pouvant éclairer les débats est consultable sur la plateforme dédiée au conseil d'administration à l'adresse suivante : <https://ged.ens-lyon.fr/>. Je vous rappelle que vous avez reçu par message électronique les informations de connexion nécessaires (identifiant et mot de passe).

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de ma considération distinguée.

Le Président de l'ENS de Lyon,

Emmanuel TRIZAC



Emmanuel TRIZAC  
Président  
Ecole Normale Supérieure de Lyon